



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CANDIDATURE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ACADÉMIE DE POITIERS AU PROGRAMME *Cruzando fronteras*

Année scolaire 2023-2024

MOBILITÉ INDIVIDUELLE D'ÉLÈVES EN ARAGON (ESPAGNE)

Ce document a pour objet de recenser les établissements souhaitant participer au programme d'échange à la rentrée 2023. Il est à renvoyer à : dareic@ac-poitiers.fr pour le 8 septembre 2023 (délai de rigueur).

Coordonnées de l'établissement :

Etablissement :

.....

Adresse complète :

.....

Téléphone :

.....

Adresse électronique :

.....

Chef d'établissement :

.....

ERAEI :

.....

L'établissement adhère au programme « *Cruzando fronteras* » qui suppose la scolarisation d'un élève de l'établissement pendant six semaines en Aragon et l'accueil de son correspondant sur une même durée, au cours de la même année scolaire.

Les deux phases de l'échange sont prévues aux dates suivantes :

- Les élèves espagnols séjournent en France **du 8 janvier au 9 février 2024**
- Les élèves français séjournent en Espagne **du 22 avril au 24 mai 2024**

Cachet de l'établissement

Visa du chef d'établissement

Enseignant référent du programme

L'établissement s'engage à mettre en œuvre le programme dans les meilleures conditions et à identifier un enseignant coordonnateur du programme pour assurer le bon déroulement des séjours et le lien avec les familles et le tuteur espagnol en Aragon.

Nom et Prénom de l'enseignant :

.....

Téléphone :

.....

Adresse **académique** électronique :

.....

Signature de l'enseignant

1. Attention : cet échange se fait sur la base de la réciprocité : l'absence de l'élève français à la demi-pension pendant son séjour est compensée par l'accueil de son correspondant.